

SANTÉ

La grippe fait dérapager les dépenses d'assurance-maladie

Les épidémies de grippe et de gastro-entérite, plus précoces et peut-être plus fortes que d'habitude, ont gonflé les remboursements de l'assurance-maladie d'une centaine de millions d'euros en fin d'année dernière. Résultat, l'objectif de dépenses de 2008 devrait être dépassé de 800 à 900 millions – sur un total de 153 milliards d'euros pour le régime général. Fin septembre, le gouvernement évaluait le dépassement à 750 millions. Tous les chiffres ne sont pas encore arrêtés, mais il semble à ce stade que les autres postes de dépenses soient à peu près conformes aux prévisions. Les indemnités journalières versées en compensation des arrêts de travail continuent de progresser à un rythme très élevé (+ 5,4 % en 2008). Elle n'ont pas encore amorcé la décrue qu'elles connaissent traditionnellement avec la remontée du chômage.

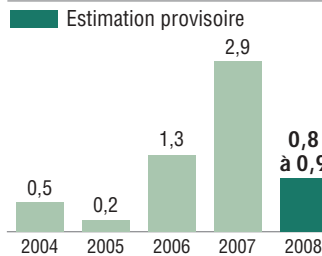
Mesures de redressement

Quant aux dépenses d'hospitalisation, elles seraient finalement un peu supérieures aux attentes, mais les données disponibles ne sont pas complètes. Au total, le dépassement devrait néanmoins rester inférieur au milliard d'euros. Juste en dessous du seuil d'alerte imposant des mesures immédiates de redressement : le dérapage ne doit pas dépasser 0,75 %, soit un peu plus de 1,1 milliard d'euros.

Il n'empêche, ce surplus de dépenses lié aux épidémies rendra d'autant plus difficile le respect de l'objectif fixé pour 2009, à savoir une hausse limitée à 3,3 %. D'autant que certaines mesures d'économies tardent à être mises en œuvre. Ainsi,

Dérapiage des dépenses d'assurance-maladie

Dépassements de l'objectif, en milliards d'euros



Idé / Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale

Les indemnités journalières versées en compensation des arrêts de travail continuent de progresser.

l'arrêté devant amputer les marges des pharmaciens de 75 millions d'euros n'est toujours pas paru. Les discussions avec les syndicats se poursuivent. Ces derniers espèrent obtenir un changement complet du dispositif initialement envisagé.

Le retard dans la négociation entre la CNAM et les médecins joue, à l'inverse, en faveur des finances publiques, puisqu'il reporte d'autant la revalorisation de la consultation des généralistes à 23 euros. Chaque mois qui passe fait économiser 20 millions d'euros. La baisse des tarifs des actes des radiologues, qui doit rapporter une centaine de millions cette année, a été entérinée sur le plan technique, hier, par l'assurance-maladie, mais elle doit encore être validée par Roselyne Bachelot. Le syndicat de médecins CSMF a immédiatement dénoncé « un pillage » et « une provocation ».

VINCENT COLLEN

EMPLOI

Selon l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), les entreprises devraient recruter 165.000 cadres cette année, contre 200.000 en 2008. Les licenciements restent limités mais le chômage de longue durée progresse.

Les embauches de cadres devraient chuter de près de 20 % en 2009

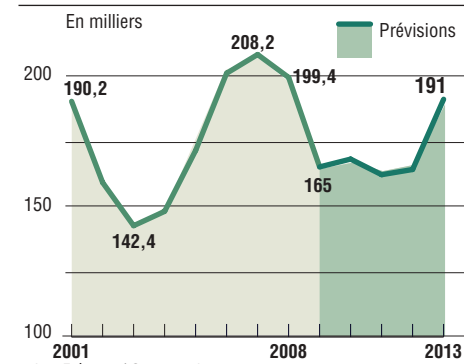
Les cadres souffriront probablement moins de la crise que les autres salariés, mais ils n'y échapperont pas. Selon les prévisions publiées hier par l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), les recrutements de cadres devraient chuter de 17 % cette année, avec quelque 165.000 embauches prévues, contre 200.000 en 2008. La réduction de voilure, déjà patente au dernier trimestre de l'année dernière, est désormais très nette. Surtout, elle risque de durer. Pour la première fois, l'Apec a établi des prévisions à cinq ans et anticipe une « quasi-stagnation » des recrutements de 2010 à 2012, pour demeurer à un niveau proche de celui de 2002 « après l'éclatement de la bulle Internet » (de 160.000 à 170.000 embauches par an). « La reprise vigoureuse n'interviendrait qu'en 2013 », conclut l'étude.

Un sévère coup de frein

L'industrie, le commerce et la construction sont les plus touchés. Les embauches de commerciaux, moteur traditionnel du marché, devraient connaître un sévère coup de frein, tout comme celles dans les fonctions liées à la finance et aux services techniques. A l'opposé, les fonctions informatique et, dans une moindre mesure, recherche et développement, résisteraient mieux. La chute a beau être « brutale », elle est « à relativité », nuance l'Apec,

qui dénonce tout « catastrophisme » et préfère évoquer « un passage difficile ». D'une part, ce recul intervient après la très forte progression du marché de 2003 à 2007, années dorées pour les cols blancs. D'autre part, même en chute, le niveau de recrutement envisagé par les entreprises reste « à un niveau élevé », analyse Gabriel Artero, président de l'Apec. Un autre constat se veut rassurant : jusqu'ici les licenciements de cadres restent limités. Pragmatiques, les DRH font le maximum pour éviter de se séparer de compétences qui risquent de cruellement leur manquer quand la reprise arri-

Le recrutement de cadres



« Les Echos » / Source : Apec

L'Apec a établi des prévisions à cinq ans et anticipe une « quasi-stagnation » des recrutements de 2010 à 2012.

vera. Ils gardent aussi en tête que, à long terme, les besoins en cadres progressent structurellement et que, en cas de reprise, le marché du recrutement redviendra vite concurrentiel en rai-

son de la pénurie annoncée de jeunes diplômés.

Chômage de longue durée

« Les entreprises veulent absolument éviter de retomber dans les travers du "stop and go" qui caractérisait les précédentes périodes de crise », analyse Jacky Chatelain, directeur général de l'Apec. Dès lors, « c'est moins le chômage massif des cadres qui est à craindre que le chômage de longue durée que certains risquent de subir », insiste Gabriel Artero. Le phénomène est déjà en marche. En avril 2008, 54 % des cadres au chômage retrouvaient un emploi en moins de six mois. En octobre, ils n'étaient plus que 46 % dans ce cas. Aujourd'hui, ce taux plonge vers les 35 %.

DEREK PERROTTE

Retrouvez les prévisions de l'Apec sur www.lesechos.fr/documents

Chômage technique des cadres : la métallurgie piégée par l'accord 35 heures

Temporisation. La concession avait été faite il y a dix ans par Denis Gautier-Sauvagnac, alors délégué général de l'Union des industries et métiers de la métallurgie, en échange d'une extension maximale du champ des salariés ne comptant plus en heures mais en jours de travail. En cas de chômage partiel, les entreprises de la métallurgie sont engagées à leur maintenir la totalité de leur salaire. « DGS » n'ima-

ginait pas que ce dispositif, tombé en désuétude, connaîtrait de nouveau un tel succès. Du coup, plusieurs grandes entreprises ont demandé à l'UIMM de renégocier cette clause, a révélé « La Tribune » hier. Avenue de Wagram, on temporise, soucieux de ne pas ouvrir la boîte de Pandore. « Il y a un vrai sujet mais quand on fait l'arbitrage entre ce sujet factuel et le contenu global de l'accord, il faut vraiment y réfléchir,

d'autant que cet accord est plutôt favorable aux entreprises », explique aux « Echos » Jean-François Pilliard, délégué général de l'UIMM. Le sujet devrait être abordé la semaine prochaine par la commission sociale de l'Union et sera sans doute aussi évoqué lors des bilatérales avec les syndicats de la branche, en préparation de l'ouverture, le 25 février, d'une négociation sur l'emploi.